Charte d'utilisation de la Bluebot ou du Cubetto

A. Matériel

LOT1

- BLUEBOT et sa barre de programmation
- 25 cartes instructions
- 2 cables noirs pour recharge

LOT 2

- CUBETTO
- plaque de programmation Cubetto
- 15 cartes instructions + 1 petit sac de rangement
- → prévoir 6 piles LR6 de rechange

Durée de l'emprunt 2 semaines

B. Installation, formation des utilisateurs, suivi de l'expérimentation

Le matériel est prêté en priorité aux écoles dont au moins un enseignant a suivi la formation PLAIRE, et peut apporter à ses collègues quelques détails techniques pour bien démarrer.

C. Retour d'expériences

Il est demandé, en retour d'expériences, de notifier combien d'élèves, de quels niveaux ont bénéficié de séances de mise en pratique avec le robot thymio, le nombre de séances et durées, ainsi qu'éventuellement le nombre de séances d'activités débranchées, leurs contenus, leurs durées.

D. Mise en sécurité et assurance

L'enseignant emprunteur des six robots s'assurera de la bonne utilisation du matériel et de sa mise en sécurité vis-à-vis du vol en dehors des horaires d'utilisation (rangement dans un local sécurisé). Le directeur (directrice) de l'école devra signaler à l'organisme qui assure l'école la présence du matériel, afin que celui-ci soit pris en compte durant la durée du prêt (par exemple pour la MAIF, l'assurance temporaire d'un matériel n'entraîne pas de surcoût). Un amendement pourra être ajouté ultérieurement.

E. Transport du matériel

L'emprunteur des six robots devra venir retirer le matériel emprunté à l'adresse de l'école ayant effectué l'emprunt précédent ou dans les bureaux de l'IEN d'Evian (1120 avenue de la rive 74500 AMPHION). Il tiendra le matériel à la disposition de l'emprunteur suivant.

| A | le | |
|------------------------|-------------------------|-----|
| Signature du Directeur | Signature de l'enseigna | ant |